



HABITAT FAUNIQUE ET BIODIVERSITÉ

Lors de la gestion d'un boisé, il est essentiel de considérer l'habitat faunique, surtout que même de petites parcelles peuvent avoir une grande importance écologique.

Par exemple, un boisé peut abriter le seul habitat d'hivernage du cerf de Virginie dans la région. Des activités qui détériorent cet habitat peuvent affecter gravement la population locale.





HABITAT FAUNIQUE ET BIODIVERSITÉ

L'habitat hivernal du cerf comprend des peuplements qui répondent aux critères suivants :

- Peuplements de conifères et peuplements mixtes (sauf le mélèze, le pin, les épinettes sur des sites pauvres et les peuplements d'épinette noire).
- La fermeture du couvert $\geq 50\%$ composée d'arbres de plus de 10 mètres de haut.
- Nécessite généralement plus de 20 m²/ha de surface terrière.
- Diamètre moyen des conifères de 18 cm.
- Couverture du sol $> 10\%$ de brout (espèces comestibles) Largeur minimale du peuplement de 150 mètres.





HABITAT FAUNIQUE ET BIODIVERSITÉ

Lors de l'aménagement, il est important d'intégrer la faune dans les plans à long terme. Des actions comme l'entretien des abris d'arbustes ou l'installation de nichoirs peuvent améliorer l'habitat faunique.

Si vous observez la présence d'un nid de rapace, une tanière à ours etc il est judicieux de délimiter un périmètre et protéger le site pour la survie de l'animal.

La nature vous en remerciera!





CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE CHEMIN

Un chemin bien construit permettra un accès pour la récolte, la sylviculture, la suppression des incendies et les loisirs pour des années à venir et servira d'infrastructure pour les activités futures d'aménagement forestier.

Les chemins ont un impact majeur sur les sols forestiers, l'eau et l'écologie, et doivent être construits correctement afin de minimiser la dégradation potentielle du site.

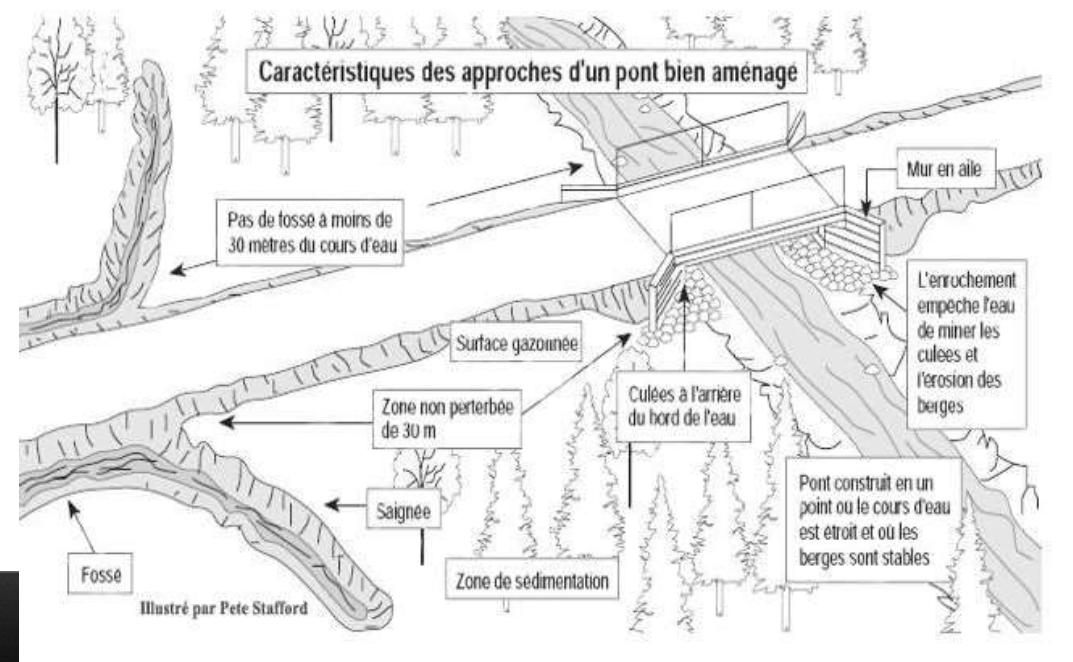




CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE CHEMIN

Lors d'une installation inadéquate, les structures peu profondes seront poussées vers le haut par le gel et ne fonctionneront pas adéquatement.

En général, les ponceaux devraient être insérés à 20 % du diamètre du tuyau et enterré au moins 6 pouces dans le lit du ruisseau et avoir une pente maximale en aval de 0,5 % afin de promouvoir le bon passage des poissons.





SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Comme propriétaire de boisé qui emploie un entrepreneur, vous êtes obligés de faire tous les efforts raisonnables pour vous assurer que les pratiques sécuritaires sont suivies. Vous avez des obligations légales d'un " employeur " en vertu de la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail comme stipulé dans la Loi de Travail Sécuritaire NB (TSNB) donc, vous devez connaître toutes les obligations des employés et des employeurs.





SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ne travaillez pas seul. Assurez-vous que quelqu'un sait où vous êtes en tout temps.

Gardez une trousse de secours bien approvisionnée sur le site, capable de traiter toutes situations d'urgence susceptible d'arriver, notamment des membres cassés, des coupures graves et des réactions allergiques.

Surtout, portez vos équipement de sécurité personnel (EPP) !!!



La prévention du travail isolé repose sur trois piliers :

- la surveillance des travailleurs isolés ;
- la mise à disposition d'un dispositif d'alerte du travailleur isolé (DATI) ;
- les services de secours.



La mise en place de ces moyens de prévention doit pallier l'isolement et permettre au travailleur d'être rapidement secouru en cas d'incident.



YOUR BEST RESOURCE

**POUR TOUTE QUESTION OU
SI VOUS DÉSIREZ PLUS
D'INFORMATION, Veuillez
NOUS CONTACTER OU
INFORMEZ VOUS AUPRÈS DE
VOTRE OFFICE DE
COMMERCIALISATION**



GROUPE SAVOIE

yves.obrien@groupesavoie.com

506-235-0506



List of Forest Product Marketing Boards



MAD: Office de vente des produits forestier du madawaska

N-S: North Shore Forest Products Marketing Board

NTH: Northumberland Woodlot Owners Association

SENB: South Eastern NB Forest Products Marketing Board

SNB: Southern New Brunswick (SNB) Forest Products Marketing Board

YSC: York Sunbury Charlotte Forest Products Marketing Board

C-V: Carleton-Victoria Wood Producers Association



WILDLIFE HABITAT AND BIODIVERSITY

When managing a wooded area, it is essential to consider the wildlife habitat, especially since even small parcels can have great ecological importance.

For example, a woodlot may provide the only wintering habitat for the white-tailed deer in the region. Activities that degrade this habitat can severely affect the local population.





HABITAT AND BIODIVERSITY

The winter habitat of the deer includes stands that meet the following criteria:

- Coniferous stands and mixed stands (excluding larch, pine, and spruce in poor sites and black spruce stands).
- The canopy closure $\geq 50\%$ composed of trees over 10 meters high.
- Generally requires more than 20 m²/ha of basal area.
- Average diameter of conifers of 18 cm.
- Ground cover $> 10\%$ of browse (edible species) Minimum stand width of 150 meters.





HABITAT AND BIODIVERSITY

During planning, it is important to integrate wildlife into long-term plans. Actions such as maintaining shrub shelters or installing birdhouses can enhance wildlife habitat.

If you observe the presence of prey nest, a bear den, etc., it is wise to delineate an area and protect the site for the survival of the animal.

Nature will thank you!





ROAD CONSTRUCTION AND MAINTENANCE

A well-constructed road will provide access for harvesting, forestry, fire suppression, and recreation for years to come and will serve as infrastructure for future forest management activities.

Roads have a major impact on forest soils, water, and ecology, and must be built correctly to minimize potential site degradation.

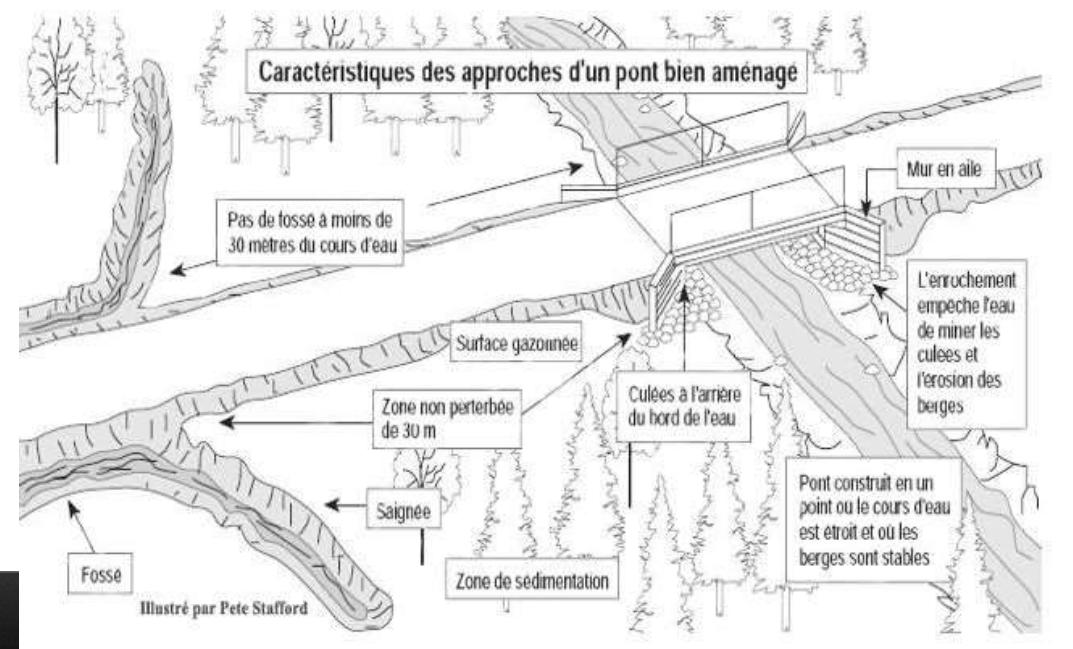




ROAD CONSTRUCTION AND MAINTENANCE

During improper installation, shallow structures will be pushed up by frost and will not function adequately.

In general, culverts should be inserted at 20% of the diameter of the pipe and buried at least 6 inches in the stream bed and have a maximum downstream slope of 0.5% in order to promote good fish passage.





WORKPLACE SAFETY

As a landowner who hires a contractor, you are obligated to make all reasonable efforts to ensure that safe practices are followed.

You have legal obligations as an "employer" under the Occupational Health and Safety Act as stipulated by WorkSafe (WSNB), so you must be aware of all the obligations of employees and employers.





WORKPLACE SAFETY

Do not work alone. Ensure that someone knows where you are at all times. Keep a well-stocked first aid kit on site, capable of handling all emergency situations that may arise, including broken limbs, severe cuts, and allergic reactions.

Above all, wear your personal protective equipment (PPE)!!!



La prévention du travail isolé repose sur trois piliers :

- la surveillance des travailleurs isolés ;
- la mise à disposition d'un dispositif d'alerte du travailleur isolé (DATI) ;
- les services de secours.



La mise en place de ces moyens de prévention doit pallier l'isolement et permettre au travailleur d'être rapidement secouru en cas d'incident.



YOUR BEST RESOURCE

FOR ANY QUESTIONS OR IF
YOU NEED MORE
INFORMATION, PLEASE
CONTACT US OR ASK YOUR
MARKETING BOARD



GROUPE SAVOIE

yves.obrien@groupesavoie.com

506-235-0506



List of Forest Product Marketing Boards



MAD: Office de vente des produits forestier du madawaska

N-S: North Shore Forest Products Marketing Board

NTH: Northumberland Woodlot Owners Association

SENB: South Eastern NB Forest Products Marketing Board

SNB: Southern New Brunswick (SNB) Forest Products Marketing Board

YSC: York Sunbury Charlotte Forest Products Marketing Board

C-V: Carleton-Victoria Wood Producers Association